



PROJET ÉDUCATIF

2023-2024

École Saint-Joseph d'Alma

Québec 

Centre de services scolaire
du Lac-Saint-Jean

Table des matières

Table des matières	_____
INTRODUCTION	_____

SECTION A

1. LES CORRÉLATS DES ÉCOLES EFFICACES

2. L'ÉCOLE ET SON MILIEU

2.1 Description de l'école	_____
2.2 Organisation scolaire	_____
2.3 Collaboration de l'école et de la famille	_____
2.4 Collaboration de l'école et de la communauté	_____
2.5 Communication entre les parents et l'école	_____
2.6 Rôle parental (6.2)	_____
2.7 Participation des parents à la vie de l'école (6.3)	_____

3. L'école

3.1 Caractéristiques liées à la réussite	_____
3.2 Écoles à vocations particulières	_____
3.3 Climat scolaire et règles de vie	_____
3.4 Structures collaboratives	_____
3.5 Vie scolaire et comités	_____
3.6 Santé et bien-être	_____
3.7 Intégration des technologies de l'information et de la communication	_____
3.8 Services complémentaires	_____
3.9 Service de garde	_____

4. La classe

4.1 Gestion de classe	_____
4.2 Pratiques pédagogiques	_____

4.2.1 Agir tôt _____

4.2.2 Lecture _____

4.2.3 Écriture _____

4.2.4 Mathématiques _____

4.2.5 Pratiques évaluatives _____

4.3 Soutien aux élèves à risque et HDAA _____

4.4 Climat de classe _____

4.5 Devoirs et leçons _____

5. Les élèves

5.1 Compétences en français et en mathématique _____

5.2 Transitions et approches orientantes _____

5.3 Motivations et engagement _____

6. Le personnel

6.1 Insertion professionnelle _____

6.2 Développement professionnel _____

6.3 Mobilisation et engagement _____

SECTION B

1. Analyse de la situation

1.1 Forces _____

1.2 Zones de vulnérabilités _____

SECTION C

1. Priorités stratégiques

1.1 Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles.

INTRODUCTION

Le projet éducatif, actualisé chaque année scolaire, est le fruit de la concertation de l'ensemble du personnel de l'école. Ce projet met en lumière deux défis que nous devons relever au courant de l'année scolaire en cours ainsi que les différents moyens pour y parvenir. Ce plan témoigne de la préoccupation constante de tout le personnel à soutenir les élèves dans leur réussite scolaire. Grâce à cet outil, l'école Saint-Joseph d'Alma possède toutes les connaissances et les outils nécessaires pour favoriser l'amélioration de sa situation et la poursuite de la réussite.

Le personnel de l'école a, lors d'une concertation, défini sa mission, sa vision et ses valeurs. En date d'aujourd'hui, nous considérons qu'ils sont toujours d'actualité et en accord avec le personnel de l'école en place présentement.

Notre mission : Contribuer au développement de la société de demain en L'éduquant, en L'aimant et en L'accompagnant dans son parcours.

Notre vision : Ensemble, chaque petit pas deviendra grand et signifiant!

Nos valeurs : Le respect, la bienveillance et le plaisir

SECTION A

1. LES CORRÉLATS DES ÉCOLES EFFICACES

1.1 Pour cette section, nous avons choisi les deux corrélats sur lesquels nous pensons avoir le plus d'impact. Ainsi, nous avons privilégié le climat scolaire, accueillant, sécuritaire et bienveillant. En effet, cette année, notre code de vie a continué à prendre son envol, pour adopter une approche plus développementale que comportementale. Nous nous centrons plus sur le besoin de l'élève au lieu d'avoir une approche unique pour l'ensemble des élèves. De plus, les déplacements calmes et silencieux se poursuivent.

1.2 Notre deuxième corrélat est la priorité à l'enseignement et aux apprentissages. En effet, depuis l'année scolaire 2015-2016, l'implantation des ateliers d'écriture avec l'aide des services éducatifs est mise en place. Au fil des années, en rencontre CAP, l'ensemble de l'équipe a porté une réflexion par rapport aux séquences d'apprentissage en lecture.

1.3 Pour 2022-2023, un regard plus pointu a été fait sur le corrélat misant sur la régulation. Pour ce faire, les mentors + ont eu une rencontre avec François Massé. Cela a eu comme effet de pousser la réflexion, de débiter l'arrimage au niveau de l'évaluation et de poursuivre un travail sur les

apprentissages essentiels en lecture. Nous espérons que cela aura comme retombées, une meilleure structure et une diversification des interventions pédagogiques.

2. L'ÉCOLE ET SON MILIEU

2.1 Description de l'école

L'école Saint-Joseph d'Alma fait partie du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. C'est une école primaire implantée en milieu urbain. Située à Alma, elle se trouve tout près du centre-ville. Elle a pour voisins le Collège d'Alma et le Pavillon Damase-Boulangier qui offre de la formation générale des adultes. Les limites de son bassin d'alimentation sont la rivière Petite-Décharge, l'avenue du Pont Sud, la route du Lac et le boulevard Champlain.

L'école Saint-Joseph est constituée de deux pavillons liés entre eux. On parle de l'ancien Collège Saint-Joseph construit en 1937 et d'une annexe rénovée en 2000.

Sur le plan des aménagements physiques, l'école dispose de 30 locaux classes, d'un grand et d'un petit gymnase, d'une bibliothèque, d'un local de psychomotricité, d'un local pour la Passe-Partout, du service de garde, deux locaux de musique, d'un local pour l'enseignement de l'anglais, un local de francisation et d'un grand hall pour la tenue d'événements et rassemblements de tous genres. L'école accueille également la classe Le Phare, service du centre de services scolaire pour les élèves en trouble de comportement. De plus, depuis l'année scolaire 2020-2021, l'école accueille la classe Kangourou, un service du centre de services scolaire pour les élèves présentant des troubles de santé mentale. Enfin, nous avons un protocole d'entente avec le Collège d'Alma qui nous donne un accès privilégié à une partie du terrain synthétique.

Enfin, l'école offre également aux élèves de 5^e année un programme intensif en anglais.

2.2 Organisation scolaire

L'école Saint-Joseph comptait en 2022-2023 une population étudiante de 565 élèves répartie comme suit: 32 élèves au préscolaire 4 ans, 74 élèves au préscolaire 5 ans, 152 élèves au 1^{er} cycle, 128 élèves au 2^e cycle et 172 élèves au 3^e cycle. Il y a 2 groupes à degrés multiples, un au 2^e cycle et un au 3^e cycle. Les élèves en difficulté d'apprentissage ou de comportement sont intégrés dans les classes régulières.

Pour ce qui est de la répartition des sexes, on parle ici de :

Cycle	Gars	Filles
Préscolaire	50 %	50 %
1 ^{er} cycle	48 %	52 %

2 ^e cycle	60 %	40 %
3 ^e cycle	56 %	44 %

Lors de sa première année, en 2007-2008, le programme « Passe-Partout » avait accueilli 24 jeunes. En 2022-2023, le service a accueilli 27 élèves (13 filles et 14 garçons).

Depuis quelques années, l'école Saint-Joseph accueille plusieurs élèves des communautés autochtones environnantes. Cette année, nous avons 12 élèves inscrits à notre école qui proviennent majoritairement d'Obedjiwan. Nous avons 9 garçons et 3 filles.

Concernant le nombre d'élèves HDAA intégrés dans les classes, le tableau ci-après nous donne la proportion de chacune de ces catégories pour l'année scolaire 2022-2023.

Élèves à risque (RA et RC)	Élèves en difficulté d'apprentissage (DA)	Élèves ayant un code de difficulté (Autre)							
		12	24	33	34	44	50	53	99
27	20	8	0	6	7	0	5	2	0

En tout, 118 élèves éprouvent une forme de difficulté, ce qui représente 21 pour cent de la clientèle totale. Ceci constitue une hausse de 7% comparativement à l'année précédente.

L'ensemble du personnel travaille de concert avec les différents partenaires et les parents. Ensemble, ils cherchent à faire vivre aux élèves des réussites afin d'améliorer leur confiance en soi et ils les outillent avec des stratégies différentes (différenciation, adaptation, modification, entraide par les pairs, etc.).

Aussi, la présence du programme « Passe-Partout » et de la maternelle 4 ans ont amené l'école à modifier certaines façons de faire concernant la future clientèle EHDA. En effet, comme il est possible d'identifier plus tôt certains besoins, l'équipe a mis en place des mesures de soutien en orthopédagogie au préscolaire dès le mois de novembre. La mise en place des plans d'intervention est aussi plus rapide au cours de l'année scolaire.

Ces données expliquent également les quelque 124 plans d'intervention qui sont mis à jour cette année à une, deux ou trois reprises selon l'élève et ses besoins particuliers. Aussi, cela explique les quelque cent élèves suivis en orthopédagogie annuellement par les quatre enseignantes orthopédagogues et plus de 30 élèves par les sept techniciennes en éducation spécialisée.

Finalement, 13 demandes ont été effectuées en orthophonie en 2022-2023 pour évaluation ou bloc de thérapie et sur ce nombre, 8 élèves ont été rencontrés et ont pu bénéficier de soutien par l'intervenante du Centre de services scolaire. Pour ce qui est du service en psychologie, bien qu'il soit difficile de dénombrer ses interventions, la psychologue agit à raison de 3 jours et demi par semaine à l'école Saint-Joseph et répond aux besoins suivants : rôle-conseil auprès du personnel de l'école et des parents, évaluations psychologiques et suivis d'élèves. Une psychoéducatrice est en soutien à l'équipe à raison de 3 journées et demi par semaine.

Quant au service du centre de services scolaire destiné aux élèves ayant des difficultés particulières de comportement, il continue d'être assuré à l'école Saint-Joseph d'Alma, via la classe Le Phare. Ce service offre une alternative à des élèves qui ont besoin de vivre une période d'ajustement d'habiletés comportementales avant de les retourner dans leur milieu d'origine.

En 2022-2023, les différentes écoles primaires du centre de services scolaire ont utilisé les services de la classe Le Phare afin de venir en aide à 88 élèves (21 élèves du secteur nord, 40 élèves du centre, 27 élèves du sud). De ces 88 élèves, 20 sont venus faire un séjour à la classe Le Phare.

Pour les élèves fréquentant la classe Le Phare, l'encadrement leur est fourni par une enseignante orthopédagogue, une agente de réadaptation et une technicienne en éducation spécialisée. Au besoin, un éducateur en service de garde vient soutenir le groupe.

Le nombre d'élèves qui se sont absentés plus de 10 jours durant l'année scolaire en 2022-2023 est de 108, ce qui représente 19% de la clientèle de l'école.

En plus du personnel enseignant titulaire (27 personnes), plusieurs autres intervenants gravitent autour des élèves : trois enseignants en éducation physique, deux enseignants en musique, un enseignant en anglais, quatre enseignantes orthopédagogues, deux techniciennes responsables et 15 éducatrices en service de garde, sept éducatrices spécialisées, trois secrétaires à temps plein ainsi que deux concierges. Une direction et une direction adjointe sont présentes dans l'école. Le ratio maître-élève est celui prescrit par le MEQ mis à part quelques dépassements encore une fois cette année.

Étant donné que le taux d'absentéisme des élèves a des répercussions directes sur leur réussite, le personnel de l'école intervient rapidement lorsque des élèves s'absentent trop souvent. Dans un premier temps, une communication avec le parent est effectuée par le titulaire de l'élève. Dans la majorité des cas, cette intervention suffit. Cependant, si ce n'est pas le cas, la direction de l'école appelle à la maison en rappelant l'obligation de fréquentation scolaire. Si la situation perdure encore, un signalement à la direction de la protection de la jeunesse peut être effectué.

La direction de l'école travaille avec le personnel lorsque vient le temps de procéder à l'organisation scolaire et à la formation des groupes. On cherche à prendre les décisions qui serviront le mieux les élèves de l'école. Lors de l'élaboration de l'horaire, la direction consulte son personnel. Pour l'année scolaire 2022-2023, l'organisation scolaire allait comme suit :

- 6 groupes au préscolaire
- 4 groupes de 1^{re} année du 1^{er} cycle
- 3 groupes de 2^e année du 1^{er} cycle
- 2 groupes de 1^{re} année du 2^e cycle
- 1 groupe multiniveau de 1^{re} et de 2^e année du 2^e cycle
- 2 groupes de 2^e année du 2^e cycle
- 3 groupes de 1^{re} année du 3^e cycle
- 1 groupe multiniveau de 1^{re} et 2^e année du 3^e cycle
- 3 groupes de 2^e année du 3^e cycle
- 1 classe Kangourou

2.3 Collaboration de l'école et de la famille

À l'école St-Joseph d'Alma, l'indice de milieu socio-économique (IMSE) obtient une cote de 7. Ce résultat s'explique par l'écart socio-économique des différents quartiers qui appartiennent au bassin de l'école. Généralement, la langue maternelle et parlée à la maison est le français. La majorité des élèves sont nés dans la région. Depuis quelques années, l'école est l'hôte de la clientèle des Premières Nations. Ces élèves parlent principalement l'atikamekw ou l'anglais comme langue maternelle. Le français est considéré comme leur langue seconde. C'est pour cette raison qu'un service de francisation est établi à l'école.

Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, il y a quatre établissements collégiaux et une université. De plus, la ville d'Alma et ses alentours disposent de plusieurs infrastructures et équipements de loisir, de sport et de tourisme (arénas, centres de ski, bibliothèques, piscines publiques, centres culturels, ...).

Tout au long de l'année, le personnel de l'école et les enseignants communiquent avec les parents par le biais de différents outils : courriels, appels téléphoniques, lettres, Info-Parents, Mozaïk Portail, applications technologiques et numériques.

Dans un contexte d'information plus générale, l'école produit un petit journal, « Info-Parents », à raison d'environ une parution par mois en fonction des besoins. On y retrouve des informations diverses sur les activités de l'école, des mises en garde, des invitations, etc. De plus, une page Facebook au nom de notre école est accessible à toutes les familles.

Aussi, d'autres communications sont envoyées par courriel à différentes occasions durant l'année scolaire selon les besoins : passage primaire-secondaire, journée portes ouvertes pour les préscolaires, convocations, plans d'intervention, etc. Dans le cadre du protocole d'intimidation, des

appels sont faits aux parents concernés. Aussi, dans le cadre du programme Passe-Partout et maternelle 4 ans, des rencontres sont obligatoires afin d'accompagner les parents dans leur rôle.

Afin de soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle, des ateliers sont parfois offerts par le centre de services scolaire au cours de l'année. Différents collaborateurs animent ces ateliers.

De plus, les parents sont invités à participer à diverses activités en classe ou à l'école. Effectivement, ils ont la possibilité de faire partie de l'OPP, du Club des Petits Déjeuners et du conseil d'établissement. Aussi, ils peuvent animer des activités parascolaires et/ou être bénévoles. Un grand nombre de parents participent aux rencontres de début d'année des enseignants ainsi qu'à la remise des bulletins. L'assemblée générale, quant à elle, mobilise un faible pourcentage de participation. Par ailleurs, les parents assistent en très grand nombre à toutes les activités dans lesquelles leur enfant est impliqué : accompagnement lors de sorties, assistance à des spectacles, concert de Noël, Gala reconnaissance, dîner de Noël, etc. L'organisme de participation des parents (OPP) est encore une fois très impliqué dans l'école en 2022-2023. Nous constatons également une très belle participation de la part des parents lors des plans d'intervention. Bien que les rencontres en présentiel soient privilégiées, il est quand même possible de tenir les rencontres à distance, ce qui est apprécié de certains parents et intervenants.

On constate que les parents agissent majoritairement en cohérence avec l'école. Pour ceux et celles qui le désirent, le personnel est disposé à offrir de l'aide, que ce soit pour les accompagner dans une réflexion, une démarche avec leur jeune ou la gestion des devoirs et leçons. La disponibilité et l'ouverture sont présentes. Lors des rencontres de concertation pour les élèves, le parent est considéré comme un membre à part entière de l'équipe du plan d'intervention.

Malgré le fait qu'on juge la collaboration très bonne, il existe malheureusement des familles où cette collaboration est déficiente. Il faut donc trouver des solutions à l'intérieur de l'école et dans le budget global afin de venir en aide au jeune pour qu'il ait la même chance de poursuivre ses apprentissages que tout autre élève. On essaie également à ces moments-là de responsabiliser l'élève dans la mesure du possible.

2.4 Collaboration de l'école et de la communauté

De nombreux partenaires collaborent à la vie de l'école. Entre autres, l'hygiéniste dentaire du CLSC est présente de façon sporadique à l'école. À la maternelle, les élèves sont rencontrés en groupe une fois durant l'année scolaire. Elle y fait de la prévention au sujet du brossage de dents et des collations santé. Un dépistage bucco-dentaire est également fait au préscolaire. Il permet d'identifier les élèves plus vulnérables à la carie. Ces derniers sont rencontrés de façon individuelle, deux fois par année, jusqu'en troisième année.

L'infirmière scolaire, quant à elle, mène des actions d'information et d'éducation auprès des élèves en collaboration avec les intervenants de l'école. Elle fait un suivi de la situation de certains élèves, organise des actions d'éducation à la santé et s'occupe également de la vaccination des élèves. Aussi, Elle peut donner un avis technique en matière de sécurité, d'hygiène ou de santé. Enfin, elle offre des séances d'information et de formation complémentaire (ex : renseignements sur les poux, formation Épi-Pen, glucagon et épilepsie).

L'École de la vue offre un service de dépistage dans notre milieu depuis les trois dernières années. Chaque élève du préscolaire est évalué et si besoin, référé en optométrie.

D'autres partenaires collaborent avec l'école, dont le Collège d'Alma (protocole d'entente de prêt de son terrain de football synthétique, activités et surveillance avec les étudiants en techniques policières) et finalement la FADOQ, qui prête à l'école des bénévoles lors d'activités parascolaires par le biais du comité d'action bénévole. Nous avons également une belle collaboration avec le CRDP, CRDI et la DPJ.

3. L'ÉCOLE

3.1 Caractéristiques liées à la réussite

3.2 Développement durable

Nous avons toujours eu une préoccupation écologique à l'école Saint-Joseph. En effet, depuis de nombreuses années, nous avons le comité recyclage qui voit à la récupération des cannettes ainsi que le comité environnemental qui s'occupe de récupérer les piles usagées et de ramasser les déchets sur la cour. Ces comités sont proactifs et pilotés par du personnel engagé et par des élèves motivés.

De plus, depuis 2 ans, nous avons ajouté des bacs de compost dans tous les locaux pour inciter les adultes et les enfants à diminuer leur empreinte écologique. Ce projet est vécu grâce à l'apport des élèves doués de l'école qui assure la cueillette quotidienne des bacs.

3.3 Climat scolaire et règles de vie

L'aménagement physique de la cour de l'école, l'accompagnement des jeunes de maternelle par des parrains du 3^e cycle, le code de vie connu de tous, les récréations protégées et l'ajout de surveillance adulte sont autant d'éléments visant à assurer un climat sain et sécuritaire.

Les élèves de l'école démontrent majoritairement de la coopération et de l'entraide entre eux. Le code de vie est revu annuellement et est intégré à l'agenda des élèves. Ce code de vie est basé sur

nos cinq valeurs principales soit le respect, la collaboration, l'ouverture, la créativité et le plaisir. Tous les intervenants scolaires ainsi que les élèves sont appelés à le respecter.

Les pratiques éducatives de l'école sont appuyées par divers programmes : séances de psychomotricité "Aucouturier", diverses techniques d'impact, conseils de coopération, pratiques en lien avec la thérapie du choix, conseils de classe, gestion participative et bien d'autres.

L'équipe de la classe Le Phare, la psychologue scolaire et la psychoéducatrice accompagnent les enseignants qui ont besoin de soutien ou d'outils pour des difficultés particulières.

Les manifestations de violence et d'intimidation, quant à elles, sont traitées de façon individuelle, selon le protocole d'intervention du Centre de services scolaire ainsi que de la gravité, la durée, la fréquence, l'étendue, la dangerosité, la légalité du comportement et de l'impact sur la victime, pouvant aller jusqu'à l'expulsion. La sanction tient également compte de l'âge, de la maturité et de l'aptitude de l'élève. Les interventions effectuées en ce sens sont compilées, documentées et acheminées au Centre de services scolaire annuellement.

La cour de récréation demeure un endroit plus vulnérable au niveau des conflits. Plusieurs mesures sont mises en place afin de favoriser l'harmonie lors de ces moments moins encadrés. Aussi, quelques élèves du 3^e cycle animent et surveillent les plus petits du préscolaire. De plus, nous mettons en place des récréations protégées afin de modéliser les bons comportements à adopter dans la cour d'école. Celles-ci sont sous la supervision de deux éducatrices du service de garde. Au besoin, une éducatrice spécialisée peut accompagner un jeune sur la cour pour travailler des habiletés sociales ciblées.

Les règles et le code de vie sont inscrits dans l'agenda scolaire. Ces dernières sont inspirées des valeurs de l'école, soit le respect de soi, des autres et de l'environnement, la réussite personnelle et la sécurité. Elles sont accessibles à tous les parents et présentées lors des rencontres d'informations de début d'année. Ces règles sont également remises dans la trousse "Code de vie" donnée chaque début d'année à tous les enseignants. Il est à noter qu'en 2019-2020, le code de vie de l'école a été revu au complet.

Un protocole d'intervention commun pour l'ensemble des écoles primaires du Centre de services scolaire est mis en place depuis mars 2013. Ce dernier indique les conséquences en lien avec les manquements majeurs aux règles de vie de l'école. De plus, selon la gravité, les actes de violence sont consignés dans un rapport sommaire de plainte et sont soumis à la direction afin qu'une médiation soit entreprise et qu'il y ait réparation, une mesure d'aide ou une sanction éducative. La collaboration des parents est jugée essentielle à toutes les étapes de ce processus.

La psychologue de l'école, la psychoéducatrice et les techniciennes en éducation spécialisées sont aussi très présentes pour soutenir les enseignants dans leurs différentes interventions comportementales et peuvent soutenir les parents au besoin.

Finalement, l'équipe de direction planifie et coordonne les plans d'intervention. Elle applique aussi les conséquences éducatives prévues au code de vie. Elle est également responsable de la consignation des informations lors de la rédaction des rapports sommaires de plaintes en cas de gestes de violence ou d'intimidation. Ces rapports sont par la suite acheminés au centre de services scolaire.

3.4 Structures collaboratives

Depuis avril 2022, deux enseignantes se sont vu attribuer le mandat de mentor+. Leur rôle présente deux volets dont celui du pilotage des apprentissages. Ce volet consiste à accompagner les équipes-niveaux dans leur développement professionnel continu et à discuter et réfléchir sur des pratiques probantes. Les mentors+ sont soutenus par un comité collaboratif mis sur pied par le centre de services scolaire dont font partie plusieurs directions d'école et conseillers pédagogiques. En 2022-2023, trois rencontres de partage ont eu lieu. Au sein de l'école St-Joseph, une rencontre par cycle est tenue entre la direction, le conseiller pédagogique et les enseignantes mentors+ afin d'assurer un suivi aux différentes CAP et CoP vécues. Aussi, un point de discussion est réservé à l'insertion professionnelle.

3.5 Vie scolaire et comités

L'école élabore deux fois par an un programme d'activités parascolaires. Ces activités répondent à des intérêts variés dans les domaines culturels, sportifs et sociaux. Un coût minimal est demandé aux parents et la durée d'une session est de huit semaines. La réponse des jeunes est très satisfaisante.

En 2022-2023, d'autres activités sont aussi offertes : sorties éducatives, sorties sportives, massage entre pairs, gala et journée des finissants, activités culturelles et célébrations de la persévérance scolaire avec les élèves en difficulté d'apprentissage. L'opportunité de participer à des activités interécoles (danse, hockey, mini football, cheerleading) est aussi offerte à certains élèves.

Plusieurs comités sont en place à l'école Saint-Joseph : conseil d'établissement, CPPE, comité projet éducatif, comité code de vie et saines habitudes de vie, comité EHDA, recyclage, pivot numérique, Jean Pile, douance, comité normes et modalités, ITCA et mesures d'urgence.

3.6 Santé et bien-être

L'école primaire Saint-Joseph d'Alma favorise de saines habitudes de vie par diverses activités tout au long de l'année : cumul de cubes énergie dans le cadre du Grand Défi Pierre-Lavoie, sorties sportives, ateliers AVSEC et visites de l'infirmière.

De plus, le comité environnemental, formé d'élèves du 3^e cycle est sous la supervision de quatre enseignants et permet à l'école de contribuer à la protection de l'environnement : canettes et piles sont ainsi récupérées chaque année par l'ensemble des élèves de l'école. Les fonds amassés permettent à tous les élèves de l'école de vivre, entre autres, différentes activités gratuitement, d'acheter des livres de lecture ou des jeux pour la classe et de financer l'aménagement de la cour d'école. Certains élèves participent activement au ramassage des déchets sur la cour de l'école.

3.7 Intégration des technologies de l'information et de la communication

En 2023, l'école Saint-Joseph s'est doté de laboratoires informatiques mobiles. Au premier cycle, 25 tablettes sont disponibles. Au deuxième cycle, il y a 28 portables et 28 tablettes pour les élèves. Au troisième cycle, 28 portables et 25 tablettes sont également disponibles.

Au niveau de la robotique, on retrouve des robots Blue-Bot et Be-Bot pour les classes du préscolaire et du premier cycle. Au deuxième cycle, 9 robots We-Do sont à la disposition des élèves pour la construction et la programmation. Au troisième cycle, on compte aussi 9 robots EV3 qui servent également à la construction et à la programmation.

Afin d'accompagner les enseignants au niveau des technologies de l'information et de la programmation, deux enseignants *PIVOT Numérique* sont libérés une période par cycle afin de proposer des activités pour développer la programmation ou encore afin d'accompagner les enseignants dans l'appropriation de la robotique. Ils s'occupent également de proposer différents projets pour utiliser les TICS dans la pédagogie. Par exemple, des projets Minecraft Éducation ont été vécus au troisième cycle. L'utilisation des différents logiciels et site Web comme USITO, I+ Interactif, Pressmath, Padlet, 1jour1actu et d'autres sites scientifiques sont couramment utilisés par les classes à raison de 1 à 2 périodes par semaine.

3.8 Services complémentaires

Les services psychosociaux et les autres services complémentaires sont également présents et accessibles pour les élèves de l'école.

Pour ce qui est du service en psychologie, bien qu'il soit difficile de dénombrer ses interventions, la psychologue agit à raison de 3 jours et demi par semaine à l'école Saint-Joseph et répond aux besoins suivants : rôle-conseil auprès du personnel de l'école et des parents, évaluations psychologiques et suivis d'élèves. Une psychoéducatrice est en soutien à l'équipe à raison de 3 journées et demie par semaine.

L'équipe-école collabore avec des ressources du réseau : Centre de réadaptation en déficience physique, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, Centre de santé et de services sociaux Lac-Saint-Jean-Est, Centre jeunesse et les organismes communautaires.

Un service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire est dispensé par une ressource provenant du Centre de services scolaire. Quelques activités sont réalisées, toutes liées au travail communautaire et aux saines habitudes de vie. Elles permettent à ces derniers de susciter leur engagement et de les responsabiliser face à leur citoyenneté.

Quatre enseignantes en orthopédagogie (une par cycle) accompagnent les élèves en difficultés. Leur service et leur clientèle sont revus à chaque étape de l'année afin de répondre le plus adéquatement aux besoins soulevés.

Les conseillères d'orientation fournissent les informations et outils nécessaires pour guider les élèves de 6e année dans leur choix d'école.

Le comité code de vie mise sur le développement des saines habitudes de vie en organisant plusieurs activités de sensibilisation tout au long de l'année, entre autres par les déplacements calmes et silencieux.

Enfin, l'infirmière scolaire contribue également à promouvoir les saines habitudes de vie à l'école et l'hygiéniste dentaire vient également à quelques reprises pour veiller à la bonne hygiène dentaire des élèves.

3.9 Service de garde

Le service de garde est de qualité et est offert aux élèves du préscolaire à la sixième année. Ce dernier accueille, pour l'année scolaire 2022-2023 plus de 300 élèves qui fréquentent régulièrement ou sporadiquement ce service. Il est ouvert de 6 h 45 à 18 h, du lundi au vendredi. Lors des journées pédagogiques, ce même service est soucieux d'offrir aux élèves des activités culturelles, récréatives et sportives. Dans le but d'offrir un service supplémentaire à l'école et d'assurer la continuité de sa mission éducative, la planification des activités du service de garde en milieu scolaire est revue annuellement.

4. LA CLASSE

4.1 Climat et gestion de classe

Une bonne gestion de classe, connue des élèves et mise en pratique avec rigueur en tout temps, diminue considérablement les problèmes de discipline. C'est ainsi que pour l'ensemble des classes, plusieurs moyens sont utilisés pour favoriser un climat propice aux apprentissages : tableau d'émulation, ClassDojo, calendrier de comportement, communications aux parents, renforcements positifs (argent scolaire, gommettes, activités privilèges, jetons). Chaque classe travaille à créer une ambiance calme et chaleureuse (moment de lecture, musique, accueil des jeunes qui leur permettent de verbaliser certaines situations plus difficiles). On s'assure aussi de créer un milieu sécuritaire

pour les élèves, d'établir et de conserver un lien de confiance entre les différents intervenants, l'élève, les parents et le titulaire.

Chaque classe a ses propres règles et ces dernières sont déterminées à partir du code de vie de l'école et de ses cinq valeurs essentielles. Les élèves participent à leur élaboration en début d'année, ce qui permet d'en assurer leur compréhension et leur adhésion. En cas de conflit ou de crise, un filet d'entraide permet à l'enseignant concerné par la problématique de pouvoir régler la situation avec son élève dans l'immédiat, pour ne pas que la situation s'envenime, pendant qu'un autre membre du personnel prend en charge sa classe.

De plus, depuis quelques années, nous avons ce qu'on appelle, un filet particulier, pour les élèves ayant davantage une problématique de comportement. Lorsque l'élève est désorganisé, l'enseignant communique au secrétariat et on envoie l'aide d'une éducatrice spécialisée.

4.2 Pratiques pédagogiques

L'école Saint-Joseph d'Alma se démarque par la diversité et la richesse de ses pratiques pédagogiques.

4.2.1 Agir tôt

La présence au préscolaire d'outils pour stimuler la conscience phonologique chez l'enfant permet de bien identifier et de mieux planifier les interventions et d'intervenir de façon précoce auprès des jeunes, et ce, avant même leur entrée au primaire (programme DIDIER). À la Passe-Partout, le programme d'activités intègre des pratiques liées à l'éveil à la lecture et à l'écriture. À la maternelle, chaque classe est munie d'une bibliothèque permettant aux élèves d'être en contact avec les livres tout au long de l'année. Aussi, la lecture d'histoires fait partie de la routine journalière de la classe. De plus, les élèves bénéficient de visites occasionnelles à la Bibliothèque municipale, participent à l'activité « Raconte-moi une histoire » qui consiste à apporter un livre à la maison et participent à des ateliers d'écriture.

Également, un service supplémentaire est offert aux classes de préscolaire 5 ans et première année afin de faire bouger davantage les enfants et de travailler les habiletés sociales en groupes de besoin.

4.2.2 Lecture

Au cours des dernières années, nous observons à l'école Saint-Joseph une plus grande mobilisation autour de la lecture. Une période de lecture individuelle est instaurée dans l'ensemble des classes de l'école.

Pour l'année 2019-2020, nous avons ajouté un objectif concernant la lecture dans notre plan de mise en œuvre. Des rencontres CAP ont eu lieu pour développer une compréhension commune de l'évaluation en lecture. Toutefois, en 2020-2021, nous avons dû choisir des objectifs communs à toutes les écoles en lien plus spécifiquement avec la Covid. Le travail amorcé a donc été mis sur la glace pour une année. Depuis 2021-2022, les travaux ont repris. Ceux-ci nous ont permis d'élaborer des séquences d'apprentissage en lecture sous forme de cibles à atteindre pour chaque niveau. En 2022-2023, tous les niveaux ont vécu une première séquence.

L'utilisation d'un outil comme « la conscience phonologique » permet un dépistage précoce des élèves à risque au préscolaire. Un portrait de lecteur est systématiquement réalisé par les enseignantes orthopédagogues au premier cycle. Ces données orientent le type d'interventions à réaliser en classe et en groupes de besoins. La mise en application d'un modèle d'intervention en lecture du type « littératie » est généralisée dans les classes. L'enseignement explicite des stratégies efficaces pour l'apprentissage de la lecture est réalisé auprès des élèves. De plus, chaque classe profite quotidiennement de périodes de lecture animées ou dirigées par l'enseignant ou de lecture libre. Le parrainage d'élèves de la première année par ceux du 3^e cycle lors d'activités de lecture dirigée est aussi pratiqué. Enfin, la disponibilité des services en orthopédagogie est établie en fonction de l'évolution des besoins des élèves.

La lecture interactive est aussi une pratique répandue dans la plupart des classes. Elle permet d'améliorer la compréhension de l'histoire chez les élèves et par le fait même, améliore l'interprétation, la réaction et l'appréciation des œuvres lues. Cette pratique favorise aussi les échanges autour du livre entre l'enseignant et ses élèves.

Les discussions sur la lecture sont grandement favorisées à tous les cycles du primaire. Au premier cycle, la lecture à haute voix est pratiquée tous les jours, alors qu'au deuxième et troisième cycle, elle se vit à raison d'une ou deux fois par semaine. Cette pratique permet à l'élève d'enrichir son vocabulaire et de rendre accessible des textes plus complexes.

Étant donné que tous les enseignants ont reçu des formations au regard du Continuum en lecture, l'observation de la lecture oralisée et l'entretien de lecture sont aussi des pratiques que nous intégrons dans nos classes.

Au premier cycle et 2^e cycle, tous les enseignants écoutent la lecture de leurs élèves en faisant un entretien avec eux. Cette pratique est moins répandue au 3^e cycle. Cependant, ces enseignants observent la lecture de leurs élèves sous d'autres formes.

Les stratégies en lecture sont travaillées quotidiennement au premier cycle et une à deux fois par semaine pour la plupart des enseignants des autres cycles.

Également, les ateliers de lecture sont de plus en plus présents dans les différents cycles.

Des visites à la bibliothèque municipale pour les élèves du premier et deuxième cycle ont également lieu.

Pour conclure, la lecture est une préoccupation constante dans notre école et nous poursuivrons nos réflexions pour amener nos élèves vers un haut niveau de réussite en lecture.

4.2.3 Écriture

L'écriture occupe également une place prépondérante dans notre école. En effet, nous en avons fait un objectif dans notre plan de réussite, donc nous observons une grande mobilisation autour de cette compétence.

Depuis 2016-2017, les ateliers d'écriture font partie intégrante du plan de mise en œuvre de l'école et tous y accordent une grande importance.

Pour développer l'habileté à orthographier des élèves, la pratique de dictées innovantes telles que la phrase dictée du jour et la dictée zéro faute a été mise de l'avant depuis plusieurs années en 2e année et au deuxième et troisième cycle. Au premier cycle, différentes activités sont intégrées quotidiennement pour travailler l'orthographe. En 2022-2023, un code d'autocorrection commun (SPACO) a été expérimenté dans plusieurs classes. L'an prochain, l'implantation se poursuivra dans toutes les classes selon les observations recueillies auprès des titulaires et des enseignantes orthopédagogues.

Toujours pour développer la compétence à orthographier des élèves, l'enseignement des classes de mots se fait minimalement une fois par semaine aux trois cycles. L'utilisation des manipulations syntaxiques est favorisée pour identifier la classe de mots. Des outils sont accessibles dans chacune des classes.

4.2.4 Mathématiques

L'école possède un matériel varié qui lui permet de choisir ce qui est le plus approprié pour réaliser certaines activités d'apprentissage en classe au niveau des mathématiques. Les enseignants proposent aux élèves des activités les plus signifiantes possibles.

Au préscolaire, les élèves développent les éléments de base de la mathématique dans un contexte de jeu, de manipulation et d'expérimentation, entre autres, l'activité de la fête du jour 100. Ils travaillent ainsi les préalables, les notions spatiales, le dénombrement et le sens du nombre à travers différents contextes ludiques.

Dans les autres cycles, plusieurs pratiques pédagogiques sont utilisées en classe. Une démarche de résolution de problèmes est exploitée à des fréquences différentes. L'enseignement explicite se fait par modelage, par pratique guidée, par pratique autonome et par rétroaction. Cette pratique se fait à tous les cycles. Aussi, les outils technologiques et informatiques prennent de plus en plus de place comme moyen d'enseignement. Des ateliers de mathématiques sont réalisés dans les classes à tous les cycles. Des situations d'apprentissage sont réalisées sans être nécessairement évaluées. Finalement, des stratégies affectives sont développées afin d'aider les élèves à mieux contrôler leurs

émotions face aux difficultés rencontrées en mathématiques. Depuis 2019-2020, plusieurs classes utilisent les centres mathématiques pour favoriser l'apprentissage (Prest-Math).

4.2.5 Pratiques évaluatives

L'évaluation des élèves s'appuie sur les Cadres d'évaluation du Ministère de l'éducation du Québec. Ces derniers fournissent, pour toutes les disciplines du Programme de formation de l'école québécoise, les critères qui permettent d'évaluer les apprentissages et de constituer les résultats inscrits au bulletin.

L'équipe-école a toujours eu comme souci d'harmoniser les pratiques évaluatives de tous les enseignants afin d'avoir un portrait juste de tous les élèves. Lors de l'élaboration des séquences d'apprentissage, l'accent est aussi mis sur l'arrimage des évaluations et la validité de celles-ci lors des CAP et des CoP.

La preuve d'apprentissage par la triangulation est une pratique aussi prise en compte afin de porter un jugement plus précis de nos élèves: soit les conversations, les observations et les productions. Ainsi donc, les moyens suivants sont mis de l'avant pour vérifier les compétences des élèves dans les différentes matières académiques: observations et discussions en individuel, entretiens de lecture, entretiens de mathématique, évaluations formatives et évaluations sommatives.

4.3 Soutien aux élèves à risque et HDAA

Les approches utilisées dans la classe tiennent compte des élèves à risque et HDAA et la différenciation pédagogique est utilisée à bon escient. L'élève en difficulté bénéficie parfois d'un placement préférentiel en classe pour que l'enseignant puisse lui apporter un soutien particulier en cas de besoin. D'autres mesures sont également utilisées en classe et c'est lors des rencontres de plans d'intervention que l'on détermine en équipe, avec le parent, ce qui peut être gagnant pour favoriser la réussite des élèves.

Mis à part les titulaires, les autres intervenants qui gravitent autour de l'élève sont la psychologue scolaire et les enseignantes orthopédagogues. Elles agissent à titre de rôle-conseil afin de déterminer, avec les titulaires, les meilleures pratiques et stratégies à utiliser selon les besoins de chacun des élèves à risque et HDAA.

Le comité EHDA école est la pierre angulaire de toutes les discussions sur la répartition des services. Chaque équipe cycle est consultée à des périodes significatives dans l'année pour faire part au comité des besoins au niveau technique et en orthopédagogie. À la lecture des données et selon les ressources disponibles, le comité voit à l'attribution de ces ressources, en collaboration avec la direction de l'école.

Depuis 2012-2013, un projet d'aide aux devoirs adapté pour les élèves de la deuxième année du 3^e cycle a été instauré sous forme de midis « coups de pouce », où des groupes de besoins sont identifiés et reçoivent un soutien adapté à raison d'un midi par semaine. Cependant, en raison de la Covid, ce projet a dû être mis de côté pour l'année 2020-2021.

Quatre enseignantes orthopédagogues viennent en aide aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage. Le soutien apporté se fait de façon individuelle ou en petits groupes de besoins. Aussi, un soutien particulier pour les élèves en difficulté au 2^e et 3^e cycle a été mis en place pour la compétence "résoudre" une situation problème en mathématiques

4.4 Devoirs et leçons

Un service d'aide aux devoirs particuliers a encore été mis en place pour certains élèves en difficultés en 2018-2019. Un midi par semaine, les élèves ciblés prioritairement par les enseignants profitent du service d'aide aux devoirs. Ce service permet aux élèves de développer des stratégies et des méthodes de travail efficaces. Depuis trois ans un service d'aide aux devoirs est mis en place pour nos élèves autochtones exclusivement. Ce service est fait en collaboration avec le Centre d'amitié autochtone d'Alma. C'est près de 12 élèves autochtones, qui chaque semaine participent de façon assidue à cette aide.

5. LES ÉLÈVES

5.1 Compétences en français et en mathématique (2.1)

Données de juin 2022 à ajouter (tableau)

5.2 Transitions et approches orientantes

Plusieurs moyens sont mis en place de façon annuelle afin de favoriser les différentes transitions que les élèves doivent vivre tout au long de leur parcours au primaire.

Cette année, la rencontre de parents de fin d'année pour les élèves de Passe-Partout, ainsi que la visite de l'école pour les futurs élèves de maternelle ont eu lieu.

Pour les élèves qui se dirigent vers le secondaire, plusieurs rencontres sont effectuées au courant de l'année afin de les aider au niveau de leur choix d'école et de programme : visite des écoles secondaires, visite des différents intervenants à l'école pour expliquer les programmes et les projets pédagogiques particuliers des écoles secondaires et rencontre virtuelle des directions de l'école primaire et de celles des écoles secondaires afin de dresser le portrait et les besoins de leur clientèle. À tout cela s'est ajoutée depuis 2015 une rencontre des 6^e année animée par les intervenants psychosociaux du primaire et du secondaire ainsi qu'une rencontre de parents en soirée par l'intervenant psychosocial et 2 conseillères d'orientation du secteur centre. Enfin, depuis l'année scolaire 2017-2018, des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) sont enseignés aux élèves de 5^e et 6^e année.

5.3 Motivation et aspirations scolaires

Une donnée de perception a été effectuée auprès des élèves du 3^e cycle lors des consultations pour le PEVR. On peut remarquer que les élèves sont majoritairement motivés à venir à l'école. Ils démontrent un sentiment d'appartenance à leur classe et à l'école. Dans la majorité des cas, ils sont motivés face aux apprentissages et se sentent compétents face à la tâche et aux apprentissages à effectuer. Lorsqu'ils vivent des difficultés en ce sens, il est possible pour eux d'être accompagnés par les intervenants psychosociaux qui les guident afin de trouver des stratégies pour favoriser leur estime de soi. Le titulaire a également un grand rôle à jouer dans toute cette valorisation de soi.

La participation aux différentes activités offertes par l'école est excellente. En 2022-2023, le défi Expo-sciences a été proposé aux élèves du 3^e cycle par les enseignantes ressources. 26 élèves ce sont impliqués et ont proposé un projet scientifique. Aussi, des activités de robotique sont proposées aux élèves afin répondre aux intérêts de tous et chacun. Il arrive parfois que l'école aide certaines familles moins nanties à payer les frais de ces activités.

L'équipe-école entière reconnaît l'importance des leçons comme moyen de suivi pour les parents, comme outil pour responsabiliser l'élève et pour consolider les apprentissages. De ce fait, les leçons sont demandées par chaque enseignant des trois cycles. Les enseignants ont le souci de ne pas surcharger les élèves en ce qui concerne le travail à la maison. Pour tous les cycles, les leçons sont majoritairement données à la semaine, ce qui favorise l'autonomie et le développement des méthodes de travail chez l'élève.

La majorité des élèves font leurs devoirs et leçons et respectent les échéanciers. Lorsque les devoirs ne sont pas effectués à la maison, une communication est faite aux parents. La majorité des parents collabore dans ces moments, mais pour certains parents, cela demeure difficile.

5.4 Profil de sortie de l'élève

Un être autonome, équilibré et épanoui

L'élève développe de saines habitudes de vie surtout en éducation physique. Ils travaillent aussi sur la connaissance de soi au 3^e cycle à l'aide des COSP (contenu en orientation scolaire et professionnel). Aussi, des activités en lien avec le peuple autochtone sont vécues dans l'école à chaque année afin de mieux connaître leurs valeurs et leurs traditions. De plus, différents métiers sont présentés aux élèves afin de les inspirer face à leur choix de carrière. Les enseignants proactifs mobilisent les élèves et les amènent à développer pleinement leur être personnel à l'aide des techniques d'impacts et de pleine conscience.

Un être engagé et ouvert sur le monde

L'équipe école et les comités mis en place amènent des valeurs entrepreneuriales et écoresponsables avec le recyclage des canettes, des piles ainsi que le projet de compostage. Les plus grands sont engagés dans l'école auprès des petits, ils s'occupent d'eux sur la cour, les aident dans leurs apprentissages sous forme de tutorat. De plus, tous les élèves de l'école ont fabriqué des cartes de Noël pour les personnes âgées de notre quartier.

Un être critique et créatif

Les élèves ont accès à la robotique ainsi qu'à Expo sciences ce qui leur a permis de développer leur curiosité et leur ingéniosité.

Enfin, des activités sur les réseaux sociaux et les dangers reliés à leur utilisation sont présentées en classe dans le but d'en faire des citoyens numériques responsables et civilisés. La venue d'un policier éducateur vient compléter ce volet.

6. LE PERSONNEL

6.1 Insertion professionnelle

En plus du mandat de pilotage des apprentissages, les mentors+ sont responsables du volet de l'insertion professionnelle. La majorité des enseignants permanents font le choix de poursuivre leur travail au sein de l'école St-Joseph. Néanmoins, un certain roulement persiste en raison des pré-retraites. Au niveau du personnel des services complémentaires, nous constatons un mouvement plus grand du personnel d'année en année. En collaboration avec la direction, les mentors+ accompagnent le nouveau personnel en rencontrant systématiquement chacun des arrivants et en fournissant un document de référence pour les pister quant au soutien possible. Également, en début d'année, une rencontre est prévue avec les nouveaux enseignants dans le but d'expliquer le fonctionnement général de l'école et d'accueillir les questionnements.

En 2022-2023, une enseignante a été accompagnée par des enseignants mentors par le biais du programme d'insertion professionnelle offert par le Centre de services scolaire. Cela leur a permis d'avoir du temps de qualité pour discuter et pour partager sur la planification et les pratiques pédagogiques valorisées à l'école Saint-Joseph.

De plus, nous remarquons que les nouveaux enseignants qui arrivent à l'école Saint-Joseph bénéficient d'un accompagnement quotidien bienveillant de la part des collègues du même niveau.

6.2 Développement professionnel

Afin d'échanger sur les meilleures pratiques pédagogiques, les mentors+ accompagnent chaque équipe-niveau lors de CAP et de CoP. Une rencontre d'une heure par cycle est prévue dans l'horaire de chaque enseignant ainsi que trois blocs de deux heures sont consacrés à ces pratiques réflexives. Cette structure permet de mobiliser tous les enseignants-titulaires et tous les enseignants-orthopédagogues de l'école dans un but commun. Il est à noter que les directions participent activement à la majorité des rencontres.

En cours d'année, plusieurs formations sont offertes au personnel enseignant par le centre de services scolaire ou des collaborateurs externes. Certaines sont obligatoires (Agir tôt, Epipen, ...) et d'autres, facultatives (Spirit, ateliers d'écriture et de lecture, francisation, déficience auditive, psychomotricité, dyspraxie, troubles de la coordination, pleine conscience, ...). En cas de besoins particuliers, il est toujours possible pour les enseignants de communiquer et d'être soutenus par les différents conseillers pédagogiques.

6.3 Mobilisation et engagement

La mobilisation est un atout important à l'école Saint-Joseph, une force. En effet, le personnel participe activement à tous les niveaux. D'abord, l'implantation des COP donne l'occasion aux enseignants de se rencontrer tous les 10 jours pour échanger et réfléchir sur l'implantation des pratiques probantes en lecture. De plus, des CAP ont lieu à raison de 3 fois par année. Ces rencontres permettent d'élaborer des séquences d'apprentissage uniformisées par niveau. Les Mentors + accompagnent les équipes de chaque niveau dans l'accomplissement de ce travail réflexif. Ces derniers sont libérés 20% de leur tâche pour effectuer leur mandat. Les Mentors + s'assurent de respecter la philosophie du mouvement CAR.

En ce qui concerne le projet éducatif, les membres du comité se rencontrent plusieurs fois par année pour faire le point sur les différentes étapes de mise en œuvre du plan de réussite et pour évaluer leurs choix d'objectifs selon l'évolution du portrait de la situation de l'école. Aussi, l'ensemble de l'équipe-école est concertée à 4 reprises durant l'année scolaire en cours. Toutes ces étapes permettent à l'ensemble de l'équipe-école d'adhérer au plan de mise en œuvre de celle-ci.

Enfin, nous constatons de l'entraide entre tous les corps d'emploi afin de répondre aux besoins des élèves.

SECTION B

1. L'ANALYSE DE LA SITUATION

1.1 Les forces

Du portrait de situation de l'école Saint-Joseph d'Alma, plusieurs forces sont ressorties. En premier lieu, la situation géographique de l'école nous permet une certaine accessibilité à différents services (bibliothèque municipale, Centre Mario-Tremblay, le Collège d'Alma et son terrain de football synthétique, les écoles secondaires Camille-Lavoie, le Pavillon Wilbrod-Dufour).

Les membres du personnel et de la communauté étant nombreux, cela incite chacun à s'impliquer de façon active : aide aux devoirs, parascolaire, activités sportives et culturelles et mini-cantine. Avec notre effectif scolaire élevé, nous avons la possibilité d'offrir différents services à l'intérieur de l'école : service de garde, Club des petits déjeuners, services professionnels, etc.

Dans nos forces, nous retrouvons l'engagement de l'équipe-école dans le développement des compétences en français lecture et écriture chez nos élèves. Depuis plus de 6 ans, nous investissons beaucoup d'énergie dans les ateliers d'écriture et nous voyons apparaître le fruit de notre travail, à travers les résultats de nos élèves. Toutefois, n'en demeure pas moins, que nous devons poursuivre dans cette voie, pour maintenir de bonnes assises.

De plus, les enseignants demeurent à l'affût des approches probantes et innovantes. Ceux-ci accordent une très grande importance à leur développement professionnel, afin de parfaire leurs pratiques au quotidien.

Pour faciliter l'ensemble de nos actions, nous faisons l'achat de livres, mettons en place un tutorat en lecture en 1^{re} année et développons des stratégies pour accentuer des compétences en littératie et en numératie. Tous ces moyens favorisent la réussite de nos élèves. Ces forces décrivent bien la mission éducative de notre école.

1.2 Les zones de vulnérabilités

L'écriture

Tel que mentionné dans nos forces, l'écriture fait partie du paysage de l'école St-Joseph. Depuis plus de 5 ans, énergie et investissements ont fait en sorte que nous voyons des résultats prometteurs dans cette compétence. De plus, nous constatons une nette amélioration sur la pertinence et la suffisance des idées ainsi que la motivation de nos élèves à écrire.

Cependant, nos garçons demeurent vulnérables dans cette compétence. C'est pourquoi nous nous devons de poursuivre notre travail sur la qualité de la réussite chez nos garçons, car 21,1 % de ceux-ci ont des résultats inférieurs à 65%, au bilan de fin d'année de juin 2022. C'est pourquoi nous allons toujours poursuivre notre objectif en écriture, mais en apportant une légère modification à notre cible.

1.3 Les facteurs explicatifs

2 Priorités stratégiques

2.1 Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles.

Orientation

Le dépassement de l'élève.

Objectif

Augmenter de 2% le pourcentage de nos garçons obtenant 65% et plus en écriture, passant de 79% à 81% d'ici juin 2023.

2. La lecture

Pour l'année 2022-2023, nous avons un objectif concernant la compétence "lecture". Bien que plusieurs pratiques pédagogiques soient déjà mises en place à l'école, il n'en demeure pas moins que nous remarquons certaines vulnérabilités dans cette compétence, particulièrement chez nos garçons. En effet, près de 15,9% de nos garçons ont 65% et moins au bilan de juin 2023 en lecture.

Enfin, nous croyons que le développement de cette compétence sera au service de l'ensemble des autres matières, par exemple en mathématiques dans la compétence "résoudre" *des situations problèmes*.

Orientation

Le dépassement de l'élève

Objectif

Maintenir à 89% le pourcentage de nos élèves obtenant 65% et plus en lecture d'ici juin 2023.